

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Au cours des séances des 24 mai 1993, 24 juin 1996 et 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Afin de permettre la clôture des secteurs, constat de l'achèvement du ravalement, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter de prendre en compte 6 dossiers en régularisation pour lesquels les travaux ont été réalisés mais dont les factures acquittées ont été reçues tardivement.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

- Sixième secteur	1 dossier	83 196 F	12 683,15 €
- Huitième secteur	3 dossiers	91 949 F	14 017,53 €
- Régularisations - Divers secteurs	6 dossiers	75 394 F	11 493,74 €
Total	10 dossiers	250 539 F	38 194,42 €

dont le détail figure dans le tableau ci-après.

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE \ SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION	
SIXIEME SECTEUR					
11/13/15 Rue de la République	GESTRIM 25, Rue Proudhon - BP193 25015 Besançon Cedex	415 984 F	20 %	83 196,00 F	12 683,15 €
1 dossier - TOTAL		415 984 F		83 196,00 F	12 683,15 €
HUITIEME SECTEUR					
15, Rue du Palais de Justice	M. KOENIG Claude 44, Grande Rue 25340 Clerval	133 216 F	20 %	26 643,00 F	4 061,70 €
3, Rue Proudhon	GESTRIM 25, Rue Proudhon - BP193 25015 Besançon Cedex	155 383 F	20 %	31 076,00 F	4 737,51 €
15, Rue Proudhon/ 11, Rue Morand	SCI BRANGET 11, Rue Morand 25000 Besançon	171 148 F	20 %	34 230,00 F	5 218,33 €
3 dossiers - TOTAL		459 747 F		91 949,00 F	14 017,53 €
REGULARISATIONS - DIVERS SECTEURS					
3, Rue Granvelle (secteur 2)	AICI 32, Rue Jean Baptiste Proudhon 25000 Besançon	78 088 F	10 %	7 808,00 F	1 190,32 €
93, Rue des Granges (secteur 3)	M. FAIVRE PIERRET Robert 7, Avenue Elisée Cusenier 25000 Besançon	35 568 F	20 %	7 113,00 F	1 084,37 €
54, Fbg Rivotte (secteur 4)	M. AMRANI Mohamed 54, Faubourg Rivotte 25000 Besançon	7 717 F	20 %	1 543,00 F	235,23 €

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE \ SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION	
67, Rue Battant (secteur 5)	Mme BOUDINOT M.-Christine Résidence le Mandarin les Oliviers 464, Chemin du petit Four 06600 Antibes	17 776 F	20 %	3 555,00 F	541,96 €
106, Rue Battant (secteur 5)	Mme DAGUET Juliette 106, Rue Battant 25000 Besançon	8 027 F	20 %	1 605,00 F	244,68 €
31, Quai V. Picard (secteur 5)	GESTRIM 25, Rue Proudhon - BP193 25015 Besançon Cedex	268 851 F	20 %	53 770,00 F	8 197,18 €
6 dossiers - TOTAL		416 027 F		75 394,00 F	11 493,74 €
TOTAL GENERAL		1 291 758 F		250 539,00 F	38 194,42 €

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions, qui seront financées sur les crédits du budget 2001, au chapitre 92.824.6572.82017.30100.

«**M. LE MAIRE** : Il y a des dossiers de régularisation, les travaux avaient été réalisés mais les factures acquittées ont été reçues tardivement, donc on propose dans notre grande bonté de ratifier ces propositions. Peut-être que Mme BRANGET ne prendra pas part au vote, je ne veux pas la mettre en difficulté. Voyez comme je suis bon avec vous !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Mme BRANGET ne prend pas part au vote pour la subvention attribuée à la SCI BRANGET.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.